

MAIRIE de MONT SUR MONNET
19 RUE PRINCIPALE - 39300 MONT SUR MONNET

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 OCTOBRE 2022

Par suite d'une convocation en date du 28 septembre 2022, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 15 septembre 2022, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 28 septembre 2022

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Devis
- Implantation mobile
- Travaux Mairie
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Karine CORNIER, Manuel LIARDON, Pierre Yves DOUILLET, Fabienne PERNOT, Lise GOUVIER, Dominique RAMBOZ, Valérie MARINESQUE lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absent excusé ayant donné mandat de vote : Fabien MOUGEOLLE (pouvoir à Maxime BOSNE), Nelly GAVAND (pouvoir à Dominique RAMBOZ)

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Dominique RAMBOZ, pour remplir les fonctions de secrétaire.

- **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :**
Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés avec deux corrections.
- **DEVIS :**
Logements de la cure : pour le changement des menuiseries des 2 logements rue de la cure, nous avons reçu deux devis de l'entreprise Guillemain pour un montant de 14846.50€ TTC pour le logement 3 rue de la cure, et 12525.50€ TTC pour le logement 5 rue de la cure. Ces devis sont acceptés à l'unanimité des membres présents et représentés sous réserve de l'acceptation du plan relance.

Logement de la coop : pour le changement des fenêtres et des volets roulants sur 5 fenêtres, nous avons reçu un devis de l'entreprise Guillemain pour un montant de 12822€ TTC. Ce devis est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés sous réserve de l'acceptation du plan de relance.

Puits rue principale : Le dessus du puits est à sécuriser. Le devis de l'entreprise Jurane pour un montant de 5821.70€ TTC est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- **IMPLANTATION MOBILE :**
Un pylône doit être implanté dans le village ou son extérieur pour améliorer le réseau mobile. La décision sur l'emplacement du pylône est reportée. Manuel Liardon s'occupera du dossier.
- **TRAVAUX MAIRIE :**
Un rendez-vous est fixé avec la SICA le 12 octobre pour faire le point sur les travaux.
- **RAPPORT DES COMMISSIONS :**
 - ❖ Un correspondant incendie doit être désigné parmi les conseillers municipaux. Valérie Marinesque est nommée correspondant défense incendie à l'unanimité des membres présents et représentés.
 - ❖ M Verjus a obtenu l'autorisation de la DDT pour couper une haie. Un courrier lui sera envoyé pour la remise en état des lieux.
 - ❖ La secrétaire de mairie demande à passer stagiaire en vue d'une titularisation. Sa demande est acceptée. 7 pour – 4 abstentions.

- ❖ Taxe d'aménagement : elle avait été votée pour les parcelles communales, non sur les parcelles privées. Il est décidé que la taxe de 5% s'appliquera sur toutes les parcelles concernées par le projet photovoltaïque, y compris les parcelles privées. A l'unanimité des membres présents et représentés.
- ❖ Affouage 2022/2023 : Suite au non-respect des consignes et du règlement de certains affouagistes lors de la saison 2021-2022 il est demandé aux conseillers si l'affouage pour cette année est maintenu : 1 pour, 5 abstentions, 5 contres. Il est donc décidé qu'il n'y aura pas d'affouage cette année.

QUESTIONS DIVERSES :

- 11 novembre, si la cérémonie des pompiers a lieu, il y aura un vin d'honneur servi par la commune.
- 3 miroirs de route seront changés.

Séance levée à 00h45

Le secrétaire de séance,
Dominique RAMBOZ



Le Maire,
Sandrine BONIN

